



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUDE

Equarrissage naturel, l'expérience de l'Aude.



Yves Roullaud
Chargé d'études
LPO Aude



LPO France Partenaire officiel

Historique de la démarche :

- 2000, première placette → V. percno ;
- 2004/2008, Life Vautour percnoptère ;
 - 2004, fonctionnement mixte boucherie/éleveurs
 - 2006, création de la première placette éleveur
 - 2008, créations effectives de 7 placettes éleveurs
- 2008/2017, extension du réseau de placette, financements ; Poctefa, CD11, LIFE Gypconnect.



Situation fin 2017 :

En fonctionnements ;

- 1 placette avec collecte dans 17 élevages
- 17 placettes individuelles ou collectives
- 47 élevages concernés

Projets en cours programme LIFE Gypconnect ;

- 7 placettes individuelles ou collectives
- 20 élevages concernées

Mode de gestion du réseau :

- LPO Aude ;
 - Création ; démarches administratives et réalisation
 - Suivi technique et réglementaire
 - Collecte des listes des dépôts et transfert DDCSPP
 - Suivi de la réalisation des tests EST
- Eleveurs ;
 - Tenu à jour d'un cahier des dépôts
 - Entretien des installations (cloture/élimination os)
 - Fourniture annuelle des listes des dépôts
 - Réalisation des tests EST



Les principaux freins rencontrés :

- La pression sociale chez les éleveurs ;
- L'interprétation administrative des textes ;
- les changements de réglementation ;
- Le développement éolien.

Les principales difficultés liées à la gestion :

- LPO Aude ;
 - La collecte des listes des dépôts auprès des éleveurs
 - Le suivi de l'application par les éleveurs des règles concernant les tests EST
 - Cas isolés de dépôts sauvages (déchets de chasse)
- Les éleveurs ;
 - La réalisation des tests EST
 - Le nettoyage des installations

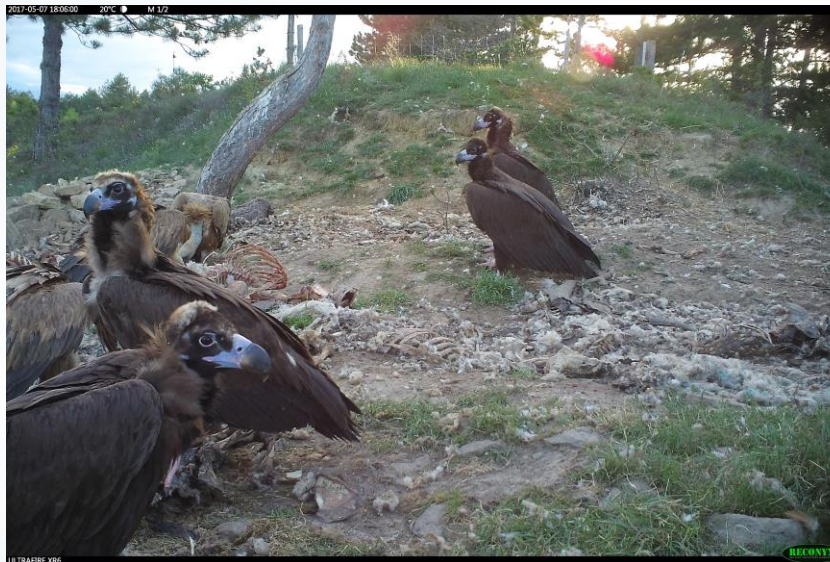
Suivi de la fréquentation et de l'efficacité « du service »:

- Pose de piège photo ;
 - Continue sur les placettes ou les dépôts sont les plus réguliers
 - Ponctuelle sur les placettes ou l'essentiel des dépôts est saisonnier
- Contrôle de visu ;
- Retours des éleveurs.



Les conditions de la réussite :

- L'information et la sensibilisation ;
- L'appropriation par la profession ;
- Communiquer et échanger à partir de données établies et reconnues
- Veiller au respect des règles administratives.
- ...



Merci pour votre attention

